



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Règlement européen sur l'Intelligence Artificielle : l'AFNUM salue l'approche prometteuse de la Commission.

Paris, le 22 avril 2021 - L'Alliance Française des Industries du Numérique salue la publication par la Commission européenne le 21 avril 2021 de la proposition de Règlement européen sur l'intelligence artificielle et en particulier son approche fondée sur les risques, mais exhorte à inclure l'ensemble des acteurs dans les dispositifs d'innovation prévus par le texte et invite à la prudence face au grand nombre d'obligations imposées aux fournisseurs.

L'AFNUM se félicite de l'approche fondée sur les risques, retenue par la Commission, qui permet d'éviter la duplication d'obligations légales ou réglementaires sectorielles existantes. Il apparaît toutefois nécessaire de préciser plus en détail d'une part, le cadre général pour assurer une harmonisation européenne, et d'autre part, le régime applicable aux applications dites à « haut-risque », pour répondre à l'impératif de sécurité juridique pour l'ensemble des acteurs. Par ailleurs, l'AFNUM s'interroge sur l'extension prévue du régime de certification aux logiciels, pourtant adapté aux produits.

La parution, le 21 avril, de cette proposition de Règlement est l'occasion pour l'AFNUM de rappeler l'implication de ses adhérents en matière d'intelligence artificielle et de publier un [papier de position](#) reflétant les convictions et messages des industriels du numérique sur le sujet.

Au travers de nombreux cas d'usages présents au sein du [papier de position](#), l'AFNUM tient à mettre en avant son attachement aux principes essentiels qui doivent accompagner un développement sain de l'IA : la transparence et l'explicabilité des algorithmes permettant la confiance, une politique d'ouverture des données publiques respectueuse des intérêts privés et un cadre européen s'appuyant sur des bases réglementaires déjà existantes pour garantir la sécurité juridique de l'ensemble des industriels.

Contact :

Clara GROJEAN, Chargée de communication
cgrojean@afnum.fr +33 6 46 11 99 02



A propos de l'AFNUM

L'AFNUM (Alliance Française des Industries du Numérique) représente, en France, les industriels du secteur IT, des réseaux, de l'électronique grand public, de l'impression, de la photographie et des objets connectés. Le poids économique des 56 entreprises adhérentes de l'AFNUM est de 31.000 emplois directs et de 60.000 emplois indirects et induits en France pour 26 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'AFNUM est membre de la FIEEC, du MEDEF et de Digitaleurope.

(Airbus DS, Alcad, Alcatel Lucent Enterprise, Amazon, Apple, Art-Fi, Brother, Cae, Canon, Cisco, Continental, Crosscall, Dell, Doc up, Epson, Erard, Ericsson, FP Francotyp-Postalia, Fracarro, Fujifilm, HP, IBM, Intel, Kodak alaris, Leica, Lenovo, Lexmark, LG, Lumiere Imaging, Microsoft, Nikon, Nokia, Oppo, Optex Normand, Panasonic, Quadient (ex-Neopost), Qwant, Ricoh imaging, Samsung, Sequans Communications, Sigma, Sony, Storit.io, Tamron, TCL, Technicolor, Televes, Tetenal, Toshiba, Trax, Triax, Verbatim, Vitec Imaging Distribution, WDC, WISI)